

COMMISSION DES ARBITRES - RÉUNION PLÉNIÈRE

Réunion : tenue par visio conférence le samedi 20 février 2021, à 10h00.

Présidence : M. Nourédine DEBBICHE

Présents : MM. Luc BARREAU – Billel DEBBICHE – Mohamed CHAKAFI –
Jean-François CHAPUZOT – Evan JÉRONIMO – Michel MALIVERNAY –
Philippe PRUDHON – Matthieu TRIFIGNY – Estelle VAUBOURG –
Sébastien VEZIN – Malik ZELFA-KALAA.

La réunion est ouverte à 10h00 par le président de la CDA Nourédine DEBBICHE, qui remercie l'ensemble des membres de la commission d'être présents, se déclarant satisfait de pouvoir les réunir et les entendre, suite à la nomination de la composition de la commission par le Comité Directeur du District le 9 février 2021.

Même si le format présentiel eut été préférable pour favoriser les échanges directs, la situation sanitaire le déconseille ; aussi le président souhaite que la réunion puisse se dérouler de façon positive « à distance », et indique que la commission se réunira sous forme présentielle dès que cela sera possible, sans risques.

Des remerciements sont adressés aux membres de la CDA sortante pour leur investissement durant de longues années pour beaucoup, et la qualité dont la commission et l'arbitrage haut-saônois ont été administrés.

Des choix ont été faits par certains membres sortants et d'autres par lui-même, mais le président souhaite sincèrement pleine réussite à cette commission nouvelle, composée de nombreuses personnes ayant souhaité prendre des responsabilités.

Il est rejoint en ces mots par le président du district qui précise que les membres de la commission, mais comme celles et ceux de l'ensemble des commissions composant le District, exercent leurs fonctions dans le respect de la politique globale de l'instance, pour le bien du football, du district et des arbitres haut-saônois pour ce qui concerne l'action de la CDA.

1. Options de reprise de l'activité football:

Le président du district présente les différents scénarii sur lesquels l'instance travaille en collaboration avec la ligue BFC et les 6 autres districts. L'option actuellement serait une potentialité de reprise des compétitions début avril 2021.

Aucune visibilité et encore moins certitude existent à ce jour, mais le district de Haute-Saône a toujours choisi de renvoyer des messages d'optimisme quant à une reprise de l'activité, sachant que plusieurs districts métropolitains n'ont pas repris du tout la saison 20/21, et d'autres ont très peu joué (1 ou 2 matches pour certains).

La décision appartient certes en premier lieu au gouvernement, mais aussi à la FFF ; à cet égard les élections fédérales auront lieu le samedi 13 mars 2021 et sans doute aucune décision à ce niveau ne sera prise d'ici là.

L'idée force qui a été actée néanmoins par la FFF est de viser à terminer à minima la phase aller des championnats 20/21, sans quoi aucune possibilité d'accessions ni de rétrogradations ne serait exercée car cela ne revêt aucun sens sportif.

2. Fonctionnement de la commission - Présentation individuelle de chaque membre:

La commission étant à présent constituée et nommée, les missions de chacune/chacun ont été réfléchies et dessinées en amont, dans le cadre de l'appétence et aussi des compétences de chaque membre.

L'axe plus politique de l'arbitrage a été abordé par le président du district, avec le président et le vice-président de la CDA, dans le cadre de l'action globale déclinée par le bureau du district. La commission relève du pôle ressources » dont Philippe Prudhon est le coordinateur.

Un « tour d'écran » est organisé, afin que chaque membre de la CDA se présente et indique pourquoi avoir fait le choix de rejoindre l'équipe gestionnaire de l'arbitrage haut-saônois, ainsi que ses principales attentes ou volontés vis-à-vis des missions qu'il/elle exercera.

Le fonctionnement concret de la commission sera précisé lors d'une prochaine réunion. Un Bureau Exécutif restreint a été créé, composé à ce jour du président, du vice-président, du secrétaire et du représentant élu des arbitres, mais il pourra s'étoffer en fonction du choix de fonctionnement retenu.

La CDA, dans sa forme actuelle, compte 12 membres. Restent à désigner le « membre représentant les éducateurs » et le « membre n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage », deux postes statutaires en attente à ce jour. Cela signifie que la commission sera composée de 14 membres et qu'il est toujours difficile d'associer autant de personnes en réunion plénière, qui plus est en mode visio comme actuellement.

Le format de fonctionnement doit être pensé et dosé, afin que chaque membre prenne une part active au fonctionnement mais aussi au développement de l'arbitrage haut-saônois, sans se sentir frustré de ne pas être associé à toutes les décisions mais en se trouvant pleinement investi dans sa section de travail et de responsabilités.

Ainsi, le Bureau de la CDA pourrait se réunir environ toutes les 5 semaines, la commission en format plénier 4 ou 5 par an, pour travailler sur les axes politiques et stratégiques de l'arbitrage, sans avoir des réunions alourdis par du travail administratif ou de pure gestion.

Le président précise que ce format de fonctionnement sera réfléchi et présenté à la commission lors d'une réunion prochaine, mais souhaite que chaque membre soit investi et véritable interlocuteur dans sa propre section dont il / elle aura le pilotage et la gestion.

3. Courriers reçus et dossiers transmis:

- Hicham Ben Bani : courriel du 20/01/21 adressé à l'intéressé/information/situation reprise arbitrage saison 2020/21 après validation examen arbitre de District. Nécessaire fait via le médecin du district.
- CRA LBFC : notification de la décision du bureau de CRA relative à la situation de Florian DECAILLOZ, candidat R3 saison 20/21. Une prise de contact aura lieu avec l'intéressé afin de reprendre ce sujet.
- CRA LBFC : notification de décision de la CRA relative à la situation de Sébastien Normand (AA).
- CRA LBFC : transmission des résultats de la formation continue n°1 saison 20/21.
- CRA LBFC / DTRA: information DTA nouvelle interface officiels/centres de gestion – portail des officiels « à compter du 16 février 2021, « mon compte FFF » devient « Portail des officiels ». Dossier suivi par le directeur administratif du district, en lien avec la reprise des compétitions. Une information officielle sera transmise aux arbitres le moment venu.
- CRA LBFC / DTRA : organisation d'une réunion visio, le lundi 22 février 2021, relative aux modalités de travail et de gestion des FIA (formations initiales en arbitrage) en lien avec le report des sessions de formation en mode présentiel (initialement prévues sur 2 week-ends en janvier 2021). Le président de CDA et Billel Debbiche participeront à cette visio.
- CRA LBFC, pôle JAL : information de la tenue d'un stage pour les JAL le samedi 20 février 2021, en mode visio (2 séances de formation obligatoires pour 2 groupes constitués)
- CRA LBFC, formations : information vue sur le site de la LBFC, mais sans réception au niveau de l'instance : résultats théorique des candidats au titre d'arbitre régional 3. 23 candidats – 7 admis – 9 échecs – 3 absences – 4 arrêts. La CDA prend connaissance de ces résultats et félicite Rémi LAURENT et Dorian ROBBE pour leur réussite ; et regrette vivement l'absence à cet examen de Florian DECAILLOZ.

Rappel : la CDA a validé les candidatures à l'examen d'arbitre régional 3 au titre de la saison 20/21, de MM. Omer ALTUN – Tristan BALLAND et Quentin CAMPENET. Sans informations concrètes de la CRA à cette heure s'agissant d'une date même prévisionnelle d'examen, il convient de veiller à leur formation théorique. La section « Technique et Physique » de la CDA suit le sujet.

4. Propositions de travail à mettre en œuvre - Réflexions sur des décisions pouvant être prises au titre de la saison en cours :

Le président de la CDA expose plusieurs propositions visant au redémarrage concret de la saison sportive.

Un accompagnement concret de la population arbitrale doit être fait, ne serait-ce que pour présenter aux arbitres la nouvelle composition de la CDA, mais aussi s'assurer de « l'état de forme physique mais aussi psychologique » des arbitres en vue de la reprise.

Après un échange de vues sur le sujet, la mise en œuvre de réunions visios avec les arbitres, en groupe d'une dizaine de personnes maximum est décidée. De même, un Google Forms sera proposé avec quelques questions cibles, permettant un contact rapide pour un retour d'informations à la commission.

Une réunion physique de l'ensemble de la population arbitrale sera également à l'étude avant la reprise des compétitions, si cela se révèle possible en fonction des conditions sanitaires du moment.

Si cela ne peut pas se réaliser, une réunion de rentrée des arbitres aura lieu, fin août ou début septembre 2021, selon le format habituel.

L'actuelle situation sanitaire et d'évolution de la pandémie mais aussi d'absence de visibilité sur une date de reprise entravent fortement les projections dans de nombreux domaines !

S'agissant du positionnement de la CDA sur l'actuelle saison, en matière de classements des arbitres, d'accessions ou rétrogradations qui pourraient y être liés, et après un large échange de points de vues sur ce sujet ; le président de la CDA souhaite que ce point soit intégré au Google Forms qui va être envoyé, et que chaque arbitre puisse donner son avis « serein » sur le sujet.

Cela permettra à la commission d'entrevoir les options qui sont offertes, en matière de classements ou pas, de promotions ou de rétrogradations, à quelle date, combien ? etc ... Il convient sur le sujet de se souvenir que la CDA avait décidé de déclarer la saison 2019/2020 blanche en matière de classements des arbitres, et de considérer un seul classement qui aurait pu regrouper deux saisons (19/20 + tout ou partie de la saison 20/21), si les conditions sanitaires avaient autorisé la reprise du jeu. Egalement, la CDA se doit de penser que les classements des arbitres prennent en compte un questionnaire-contrôle de connaissances réalisé en septembre 2019, et aussi le fait que certains observateurs qui ont vu des arbitres sur 19/20 et 20/21 ne sont plus en fonction à ce jour.

Il est acté de travailler ainsi ce sujet, sachant que la CDA ne doit rien s'interdire en matière d'action ou d'innovation, notamment vis-à-vis des arbitres présentant de l'envie, du potentiel et un bon profil pour évoluer dans un futur proche (arbitrage en ligue jeunes et seniors notamment).

5. Échanges et parole libre – questions diverses :

Le président de CDA souhaite un « tour d'écran » permettant à chacune et chacun de donner son ressenti sur cette première réunion de la commission, mais aussi d'aborder d'autres sujets qui ne l'auraient pas été au cours de la matinée.

Chaque membre a le loisir de s'exprimer. Tous s'accordent à dire avoir apprécié les échanges et la qualité des propositions de travail faites.

Avant de clôturer la réunion, Nourédine Debbiche se déclare satisfait de la tenue des débats et des échanges entendus. Il se dit fier d'être à la tête d'une équipe de CDA motivée, dynamique et force de propositions pour les arbitres, l'arbitrage, mais aussi le district.

Beaucoup de travail a été fait, il en reste beaucoup à faire et les choses ne peuvent pas se construire ni vivre seules. Il faut les y aider et le vouloir mais l'état d'esprit renvoyé par tous augure de belles perspectives pour la CDA.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun membre ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 12H10.

Date de la prochaine réunion : sur invitation.

Le Président de la C.D.A,
Nourédine DEBBICHE

Le secrétaire,
Philippe PRUDHON

RAPPEL :

Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.